

Strasbourg, le 29 mai 2017

T-PD(2017)11

LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Note du Secrétariat concernant les élections

Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de droit

I- REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE CONSULTATIF

Le règlement intérieur stipule :

Article 10 : Président et Vice-Présidents

- 1. Le Président, le premier Vice-Président et le deuxième Vice-Président sont élus parmi les représentants, à la majorité des membres présents et pour une durée de deux ans. Par défaut, ces élections ne se tiennent pas à bulletin secret à moins que la demande expresse en soit faite.
- 2. Le Président et les Vice-Présidents sont rééligibles pour un second mandat consécutif. A titre exceptionnel, le Président et les Vice-Présidents sont rééligibles pour un troisième mandat consécutif*. Toutefois, leurs mandats respectifs prennent fin s'ils cessent d'être membres du Comité.
- * Le caractère exceptionnel de la situation sera apprécié par le Comité, en raison notamment de l'absence de candidature ou de la nécessité d'assurer une continuité dans la gestion d'un dossier important.

Article 10bis : composition, fonctions et compétences du Bureau

- 1. Le Bureau est composé du Président et des deux Vice-Présidents du Comité, ainsi que de quatre membres et du Président ou de la Présidente sortant(e), qui peuvent rester membres de droit du Bureau pendant le(s) mandat(s) de la nouvelle présidence. Les autres membres sont élus parmi les représentants au Comité pour une période de deux ans. Les membres sont rééligibles.
- 2. Si un membre du Bureau cesse d'être membre du Comité ou démissionne avant la fin de son mandat, le Comité peut élire un successeur pour le remplacer jusqu'à la fin de ce mandat.

II- SITUATION ACTUELLE

Le Bureau du Comité comporte huit membres et est actuellement composé comme suit :

- Mme Alessandra Pierucci (Italie, élue en tant que -Présidente en juillet 2016 pour un premier mandat de deux ans)
- M. Jean-Philippe Walter (Suisse, membre de droit du Bureau en qualité de président sortant, Vice-Président pour un mandat de deux ans)
- M. Gérard Lommel (Luxembourg, élu Vice-Président en juillet 2016 pour un premier mandat de deux ans)
- M. João Pedro Cabral (Portugal, élu en juillet 2016 pour un mandat de deux ans)
- Mme Tamar Kaldani (Géorgie, élue en juillet 2016 pour un mandat de deux ans)
- Mme Agnès Maîtrepierre (France, élue en juillet 2016 pour un mandat de deux ans)
- Mme Nevena Ružić (Serbie, élue en juillet 2016 pour un mandat de deux ans)
- Siège vacant (M. Peter Kimpian, Hongrie, élu en juillet 2016 pour un mandat de deux ans)

III- ELECTIONS DE JUIN 2017

Lors de sa 34^{ème} réunion plénière, suite à la mise à disposition du Secrétariat de l'Unité de Protection des Données de M. Peter Kimpian (Hongrie), élu en juillet 2016, le Comité est invité à procéder à l'élection pour le siège suivant :

1. Un membre du Bureau pour un an (période restante avant la fin du mandat)

IV. PROCEDURE POUR LES ELECTIONS

Les représentants des Etats Parties à la Convention souhaitant poser leur candidature ou poser la candidature d'un autre membre du Comité sont invités à informer le Secrétariat le plus tôt possible et en tout cas avant le mardi 20 juin 2017, 15h00.

L'élection aura lieu (le cas échéant à bulletin secret) le mercredi 21 juin 2017.

ANNEXE

Sont représentés au Bureau du Comité depuis 2004 les délégations suivantes :

	Présidence : France
2004	Bureau : Espagne, Lituanie, Pays-Bas, Portugal,
	République Tchèque, Royaume-Uni, Suisse
	Présidence : République Tchèque (ad interim)
2005	Autriche, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, Royaume- Uni, Suisse
	Présidence : Portugal
2006	Bureau : Autriche, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse
	Présidence : Portugal
2007	Bureau : Autriche, France, Italie, Lituanie, République Tchèque, Suisse
2008	Présidence : Portugal Bureau : Allemagne, Autriche, République Tchèque, France, Hongrie, Italie, Suisse
2009	Présidence : Portugal
	Bureau : Autriche, Italie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse
	Présidence : Suisse
2010	Bureau : République Tchèque, France, Italie, Luxembourg, Espagne, Suède, Portugal
	Présidence : Suisse
2011	Bureau : France, Espagne, Luxembourg, Portugal, République Tchèque, Serbie, Suède
	Présidence : Suisse
2012	Bureau : France, République Tchèque, Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal, Serbie
	Présidence : Suisse
2013	Bureau : France, République Tchèque, Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal, Serbie
2014	Présidence : Suisse Bureau : Belgique, Hongrie (2015), Italie, Luxembourg, Portugal, République Tchèque, Serbie
2015	Présidence : Suisse Bureau : Espagne, Géorgie, Hongrie, Italie, Luxembourg, Portugal, Serbie
	Présidence : Italie
2016	Bureau : France, Géorgie, Hongrie, Luxembourg, Portugal, Serbie, Suisse